

<https://ricochets.cc/RICOCHETS-retour-sur-les-deux-articles-visés-par-la-prefecture-de-la-Drome.html>



RICOCHETS.cc : retour sur les deux articles visés par la préfecture de la Drôme

- Les Articles -

Date de mise en ligne : vendredi 21 mai 2021

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

RICOCHETS aime la contre-information, la liberté d'expression et le débat, surtout quand ça gratte, et donc n'apprécie pas les pressions provenant des autorités ou d'autres censeurs.

Les rédactrices et rédacteurs qui publient ici doivent bénéficier de la plus grande liberté pour leurs idées et réflexions, tant que notre Charte et « l'esprit Ricochets » sont respectés.

C'est pourquoi nous voulons reparler des deux articles que les pressions des autorités nous avaient amenés à mettre hors ligne de ce site.

Ce qui est « amusant » dans ces deux affaires, c'est que, du fait des attaques des autorités, les deux articles en question ont sans doute attiré bien davantage l'attention de lectrices et lecteurs que si rien ne s'était passé.



RICOCHETS.cc : retour sur les deux articles visés par la préfecture de la Drôme

1) Juillet 2020 : un article motive perquisitions, saisies, GAV et procès

Après quelques péripéties judiciaires, une relaxe complète a été prononcée en novembre 2020, plus d'infos :

- [Liberté d'expression : Procès de Gé et du média Ricochets](#)
- [Tribunal de Valence : relaxe pour Gé dans la plainte préfectorale contre Ricochets](#)
- [Appel à « l'action directe » : un média indépendant face à la justice](#) - Après la publication d'un article prônant le sabotage comme mode d'action politique, le média participatif drômois Ricochets s'est retrouvé dans le viseur de la justice. à l'issue d'impressionnantes investigations qui ont mené les enquêteurs jusqu'en Belgique, un des bénévoles du site internet a été jugé pour « provocation à la commission de destructions ». Sa relaxe, prononcée le 17 novembre par le tribunal de Valence, ne fait qu'interroger davantage sur les motivations sous-jacentes de l'enquête.

L'article visé à l'époque par le procureur et ses services s'intitule "*Plus que jamais pour l'action directe*". Pour info il est toujours [en ligne sur plusieurs sites web et même sur Facebook](#), voir par exemple sur :

- [Le blog Attaque](#)
- [Le site The Plague And The Fire](#)
- [Le site InfoLibertaire](#)
- ...

► Voici quelques extraits pour vous donner une idée du propos et des réflexions :

Le contexte répressif, s'aggravant de jours en jours, et les effrayantes dynamiques autoritaires qui se mettent en place, qui s'accélèrent et se consolident actuellement, doivent nous pousser à remettre en question nos manières d'agir.

Un constat, partagé par beaucoup, émerge depuis plusieurs mois : ni la manifestation ni l'émeute ne permettent aujourd'hui une véritable progression de nos idées, de nos revendications et de notre force collective. La manifestation, bien qu'enjolivée par la possibilité du black bloc et du cortège de tête, reste une expérience davantage existentielle que politique. Les victoires que nous y obtenons se limitent à faire reculer des flics ou détruire quelques biens, faire irruption un court instant là où on est indésirables. C'est une petite victoire, c'est vrai, celle de l'instant. Et ça fait du bien, c'est vrai, c'est un moment revendicatif fort. Mais à la fin de la journée, c'est toujours l'État qui gagne.

Il ne s'agit pas de dire n'allons plus en manif' ou n'émeutons plus. Il s'agit de dire : adaptons-nous quand la stratégie ne paye plus et soyons capables de sortir de nos habitudes, de faire autre chose, de combiner des modes d'actions.

Continuer tel que nous le faisons, c'est perpétuer le cycle néfaste que nous vivons actuellement et dont nous peinons à nous sortir.

Dans le rapport de force qui nous oppose à l'État, reprenons l'initiative, et multiplions les offensives.

Contrairement à nos affiches, à nos tracts, à nos articles, à nos médias militants, l'action directe a un impact dans le quotidien « des gens », et ne touche pas que des « militant-e-s ». Elle dépasse nos cercles habituels. De ce fait elle est pleinement politique.

Il nous faut donc ré-interroger nos pratiques, ne pas se reposer sur nos acquis, et être conscient-e-s que nous sommes en train de perdre. Pratiquer l'action directe massivement, c'est développer un mode d'action qui peut nous faire reprendre l'avantage dans la guerre sociale actuelle, ou qui au moins, permet de créer des dynamiques positives et offensives, ce dont nous avons cruellement besoin.



RICOCHETS.cc : retour sur les deux articles visés par la préfecture de la Drôme

2) Mars 2021 : une plainte menaçante du préfet de la Drôme concernant un autre article

En mars 2021, on apprend que la préfet porte plainte contre RICOCHETS auprès du procureur.

Ensuite, nous avons publié un communiqué et une "Tribune collective pour une véritable liberté d'expression et d'information" à laquelle s'étaient associés de nombreux médias, collectifs et personnes. Voir :

- [Communiqué de RICOCHETS : nous protestons vivement contre l'acharnement visant notre média et les libertés publiques en général](#)
- [Tribune collective pour une véritable liberté d'expression et d'information - Soutien au média Ricochets](#)

Cette fois-ci, l'article visé par le préfet de la Drôme est en rapport avec les sabotages en février d'installations téléphoniques et internet à Crest et Gigors-et-Lozeron. Pour l'instant il n'y a pas eu de suites à cette plainte.

Le média [REPORTERRE.NET](#) a publié cet article et parle des pressions subies par RICOCHETS :

- ▶ [Info à€" 5G : Un média participatif poursuivi pour avoir publié un texte favorable au sabotage](#) - Après la publication d'un article prônant le sabotage d'installations Orange, le média participatif drômois Ricochets fait l'objet d'une plainte. Une « pression insupportable » qui vise à les « pousser à l'autocensure », juge le site internet, soutenu par plusieurs médias dénonçant la répression.

Les actes de sabotage contre les antennes-relais se sont multipliés en France, depuis un an, au gré des confinements et de notre enfermement dans le tout-numérique. Les flammes ont dégradé près d'une centaine de pylônes. Mais au-delà des messages de revendication, souvent laconiques, le débat politique autour de ces gestes n'émerge pas. Toute parole portée dans la sphère médiatique sur ces actions fait l'objet d'une intense surveillance de la part des autorités.

La répression ne cible pas seulement les auteurs de ces actes, mais aussi ceux qui pourraient se montrer solidaires ou qui essaieraient de contextualiser ces pratiques. Dans la vallée de la Drôme, Ricochets, un média participatif, en a fait les frais. Le préfet du département, Hugues Moutouh, a porté plainte mercredi 10 mars contre le site internet. Il lui reproche d'avoir publié un texte en solidarité avec les saboteurs.

(...)

- Pour vous donner une idée du sujet, voici quelques extraits de l'article incriminé [que Reporterre a mis en ligne](#) en intégralité :

Suite aux sabotages via incendies d'une antenne mobiles à Gigors-et-Lozeron et d'un important local technique d'Orange à Crest (répartiteur internet et téléphonie fixe), nous tenons à exprimer, face à la (ré)pression médiatique et policière, notre solidarité avec les saboteurs/saboteuses responsables de ces destructions volontaires nocturnes. Si par malheur ils/elles étaient arrêtés un jour, nous exprimerons à nouveau notre solidarité par des articles, et, si nécessaire et ils/elles le souhaitent, nous contribuerons à récolter de l'argent pour leurs frais d'avocat.

De manière plus générale, nous constatons qu'il est important de stopper le système techno-industriel capitaliste, la 5G, objets connectés, le « toujours-plus-vite » compétitif-productif, l'inflation de serveurs et de cloud gavés des données de nos vies, la surveillance omniprésente, les algorithmes au pouvoir, la reconnaissance faciale, les intelligences artificielles, les usines robotiques ou manuelles... Ce mode de société est bloqué dans une voie auto-destructrice, il est protégé par un système policier hyper répressif, il est défendu et promu par des dirigeants en tout genre, il refuse de changer complètement ou de disparaître, et puis les moyens légaux de changement sont limités et plutôt impuissants, cette prétendue démocratie est une farce glauque, et la plupart du temps les masses restent passives, alors il n'est pas surprenant que des moyens jugés illégaux soient utilisés, c'est même inévitable, ça a toujours été comme ça dans le passé, en France et dans la plupart des pays.

Le côté fun, moderne, « pratique », virtuel, coloré, addictif des tech internet et mobile ne peut pas faire oublier leur nocivité profonde. Et quoi qu'en pensent les toujours nombreux et irresponsables adeptes du progrès technologique sans limite, la 5G accélérera surtout les problèmes.



RICOCHETS.cc : retour sur les deux articles visés par la préfecture de la Drôme

Merci aux soutiens et lecteurs-trices

Face aux foudres préfectorales et policières, merci aux soutiens divers et variés, aux rédactrices-teurs, lectrices-teurs, vous êtes nos paratonnerres ! :-)

Que l'énergie des médias libres circulent partout.

21 mai 2021 - Collectif d'animation de RICOCHETS